

BIBLIOTHÈQUE

boutique  
**ambino** inc.  
 L'UNIVERS DES PETITS  
 Galeries Baie-Comeau 296-5190  
 Centre régional Manicouagan 589-2331

**Boutique 8**  
 La différence.....  
 SPECIALITES:  
 vêtements juniors & dames  
 GALERIE BAIE-COMEAU 296-5190  
 CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN HAUTERIVE 589-2331

*Roméo Juliette*  
 LA MODE A DEUX  
 Galeries Baie-Comeau  
 296-6679

**EVN**  
 CORPORATION de VALEURS  
 du NORD LTEE  
 COURTIER EN IMMEUBLE  
 69 PLACE LASALLE  
 BAIE-COMEAU, QUE.  
**296-2239**  
 VOIR PAGES E-2 - E-3

**VITRERIE**  
**BAIE-COMEAU** Inc  
 Centre Industriel, Baie-Comeau  
 REPRÉSENTANT  
**THERMOVER**  
 Porte-patio et chassis: MULTIVER  
**296-9776**

**PLEIN-JOUR**  
 sur Manicouagan  
 "Une présence dans LE MILIEU  
 pour servir LE MILIEU"  
 MARDI LE 25 OCTOBRE 1977 VOL. 2 NO. 35  
 11,600 copies  
 96 pages



UNE GRANDE RÉUNION DE "FAMILLE"  
 À L'OCCASION DE L'INAUGURATION  
 DU DISTRICT CÔTE NORD DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC Pages B-5 et C-6

**A. Madore & Fils** **3<sup>ème</sup> anniversaire** **A. Madore & Fils**  
**Vente Formidable**  
**Voir page C-15**  
 CENTRE D'ACHAT LAFLECHE HAUTERIVE **589-8789**

# Dominez la neige



**Snow Travel**  
nylon en biais  
E78/14 FLANC NOIR  
**18<sup>70</sup>**  
chacun  
17<sup>76</sup>  
chac. par 2 ou plus  
après remise au comptant\*

**Hiway Byway**  
4 plis en biais  
E78/14 FLANC BLANC  
**30<sup>40</sup>**  
chacun  
26<sup>50</sup>  
chac. par 2 ou plus  
après remise au comptant\*

**Biass/ceinture**  
avec TBP  
E78/14 FLANC BLANC  
**29<sup>90</sup>**  
chacun  
26<sup>50</sup>  
chac. par 2 ou plus  
après remise au comptant\*

**Radial Kevlar**  
avec TBP  
E78/14 FLANC BLANC  
**60<sup>80</sup>**  
chacun  
53<sup>85</sup>  
chac. par 2 ou plus  
après remise au comptant\*

Dim. des pneus	Conventionnels-neige à plis en biais				Radiaux ou ceinturés à semelle TBP			
	Snow Travel 2 plis à flanc noir		Hiway Byway 4 plis à flanc blanc		Winter Express ceint. à flanc blanc		Radial ceint. Kevlar à flanc blanc	
	Prix d'un pneu	Chacun après remise*	Prix d'un pneu	2 ou plus: Ch. après remise*	Prix d'un pneu	2 ou plus: Ch. après remise*	Prix d'un pneu	2 ou plus: Ch. après remise*
520/10			18.45†	15.63†				
550/12			19.45†	16.58†				
600/12			21.95†	18.95†				
600/12			24.95	21.80	26.95	23.70		
600/13			25.30**	22.13**				
A78/13	16.80#	15.96#	27.80	24.51	25.80	22.61		
B78/13	17.70	16.81	29.80**	26.41**	26.80	23.56		
C78/13			30.30**	26.88**	27.80	24.51		
B78/14			27.90**	24.60**				
C78/14			26.80	23.56	28.30	24.98		
D78/14			29.90	26.50			59.30	52.53
E78/14	18.70	17.76	30.40	26.98	29.90	26.50	60.80	53.96
F78/14	19.95	18.95	31.95	28.45	31.45	27.98	63.45	56.48
G78/14	21.25	20.19	33.80	30.21	33.30	29.73	65.95	58.85
H78/14			35.30	31.63	34.80	31.16		
560/15	18.15#	17.24#	27.25	23.99				
C78/15			30.40**	26.98**				
F78/15	19.30	18.33	32.40	28.88	31.90	28.40	66.30	59.18
G78/15	20.98	19.93	33.95	30.35	33.45	29.88	70.45	63.13
H78/15			35.95	32.25	35.45	31.78		
J78/15			36.65	32.92			72.90	65.45
L78/15							74.80	67.35



**TBP**  
Recherchez

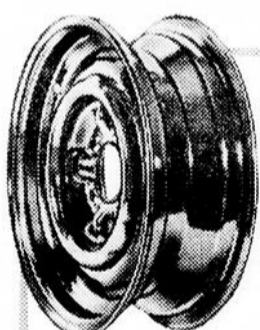
C'est un mélange de caoutchouc naturel et synthétiques ressemblant à la patte rugueuse de l'ours polaire (Traction Big Paw), d'une traction sur glace proche de celle des crampons!

(1) L'économique Snow Travel est l'un des meilleurs pneus d'hiver à bas prix. Pourquoi acheter des rechapés quand vous pouvez avoir la sécurité d'un pneu neuf en deux plis de câblé géant en nylon? Il surpasse toutes les normes de sécurité du gouvernement et ses bossages mordants vous ouvriront la voie dans la boue et la neige.  
5 ans d'Assurance Routière

(2) Notre Highway-Byway à 4 plis se joue des routes boueuses ou enneigées grâce à son agrippante et profonde semelle auto-nettoyante, supportée par 4 plis en biais en robuste nylon 66 Du Pont dans la plupart des dimensions. C'est l'un des plus avantageux de nos pneus dont la renommée grandit d'hiver en hiver. Et voyez son prix très modique qui ne manquera pas d'augmenter le plaisir que vous tirez de l'hiver.  
5 ans d'Assurance Routière

(3) Le Winter Express est le pneu qui tendit à remplacer les crampons dans les régions où ceux-ci furent interdits. Sa semelle en caoutchouc TBP offre une grande adhérence sur chaussées glissantes, tout en conservant son élasticité à basse température. C'est un biais/ceinture 2+2 à 2 ceintures polyester sur 2 plis en nylon 66 Du Pont.  
5 ans d'Assurance Routière

(4) Notre meilleur radial à semelle Traction Big Paw est sensationnel. 2 plis de polyester sous 2 ceintures en costaud Kevlar Du Pont en font l'un des plus résistants radiaux qui soient. Il offre toute la manœuvrabilité des radiaux en acier sans en avoir la dureté. De plus, le souple Kelvar est, au poids, 5 fois plus robuste que l'acier! Ce pneu radial en Kelvar peut aussi s'employer sur toute voiture qui comporte n'importe quels autres radiaux.  
5 ans d'Assurance Routière



## Roues d'hiver

Montez vos pneus d'hiver sur des roues de secours et ne changez plus de pneus. Des changements répétés peuvent endommager le talon du pneu et provoquer des fuites lentes souvent irréparables.

Changez de roues, pas de pneus. Épargnez les frais de montage, de démontage et d'équilibrage.

**15<sup>95</sup> à 22<sup>95</sup>**  
chacune

Nos roues de voitures de tourisme sont de même qualité que l'équipement d'origine. Liste partielle seulement; nous en avons aussi pour les camionnettes.



Pose gratuite de nos pneus de tourisme neufs sur la plupart des jantes avec l'achat de nos valves Schrader ou Dill au prix courant de \$1.00. Nous devons installer le pneu et la valve ensemble.

5 ans d'Assurance Routière sur les pneus ci-dessus qui auraient été rendus dangereux par tout dommage dû aux mauvaises conditions de la route.

Demandez à votre marchand l'avantage qu'il y a à équilibrer vos roues et pneus.

Reues standard	Dimensions	Chac.
1969-78 Chrysler pleine grandeur	15 x 5 1/2"	17.95
1969-77 Station wagon Chrysler	15 x 6 1/2"	20.95
1976-78 Aspen & Volare	14 x 5 1/2"	16.95
1977-78 Monaco & Fury séries interm.	15 x 5 1/2"	17.95
1974-78 Bobcat, Pinto & Mustang II	13 x 4"	15.95
1977-78 Granada & Monarch	14 x 6"	17.95
1973-77 Century & Cutlass	15 x 6"	18.95
1973-77 Grand Prix	15 x 6"	19.95
1970-77 Monte Carlo	15 x 6"	19.95
1973-78 Datsun B210, 610 & 710	13 x 4 1/2"	20.95
1973-77 Honda Civic & CVCC car	12 x 4"	18.29
1975-77 Toyota Corolla 1600	13 x 4 1/2"	21.95
1967-77 VW Beetle & Super Beetle	15 x 4 1/2"	17.95
1975-77 VW Rabbit & Scirocco	15 x 4 1/2"	22.95

## Pneus en nylon pour camionnettes, campeurs

Dimensions	Equivalence en plis et charge	Hiway-Biway			Hi-Traction		
		Prix d'un pneu	Chacun après remise*	Assurance Routière	Prix d'un pneu	Chacun après remise*	Assurance Routière
Sans chambre							
670/15	6C	39.55	37.57	1.65	37.86	35.96	1.58
G78/15LT#	6C				43.60	41.42	1.82
700/15	6C				45.40	43.13	1.89
H78/15LT#	6C				47.35	44.98	1.97
650/16	6C	41.95	39.85	1.75	41.40	39.33	1.72
800/16.5#	8D	60.75	48.21	2.11			
875/16.5	8D	60.30	57.28	2.51	62.75#	59.61	2.61
950/16.5	8D	66.70	63.38	2.78	65.70#	62.41	2.74
A chambre							
670/15	6C	36.80	35.05	1.54	35.25	33.49	1.47
700/15	6C	40.80	38.78	1.70	41.60	39.52	1.73
650/16	6C	38.95	37.00	1.62	38.20	36.29	1.59
700/16	6C	41.95	39.85	1.75	43.85	41.66	1.83
750/16	8D	56.40	53.58	2.35	55.70	52.91	2.32

# Relief pas illustré

Robustes pneus à plis en biais en très épais nylon Du Pont. Liste partielle seulement; nous en avons pour bien d'autres camions.

(5) Hiway-Biway à haute traction toute l'année, sur chaussée sèche comme dans la boue profonde. Semelle à gros bossages.

(6) Turnpike Hi-Traction relief lamelle pour adhérence sur la glace. D'excellente traction dans la neige et la boue profondes.

Installation et frais de port en supplément

Demandez une Carte Canadian Tire

**\*5% de remise sur pneus payés comptant au lieu de billets-bonis**

# CAISSE POP DE BAIE-COMEAU

## OUVERTE AUX PROJETS

### COMMUNAUTAIRES

Les trop-perçus (bénéfice net) de l'exercice financier de la Caisse populaire de Baie Comeau terminé le 31 mai 1977, seront versés dans la réserve

populaire de Baie Comeau, ce déplacement des profits vers la réserve générale n'est pas une barrière aux projets communautaires. "Nous sommes

de personnes se sont réunis afin de travailler pendant une heure sur quatre ateliers différents. Ils ont traité de l'accueil, de l'information, du ser-



Les animateurs de l'assemblée générale de la Caisse populaire de Baie Comeau, Guy Claveau directeur-adjoint, Jean-Paul Montigny, président et le directeur Yvan Fillion.



Lors de la tenue de l'assemblée de la Caisse populaire de Baie Comeau un très bon cipaille a été servi à la fin de la soirée.

générale. C'est un des points qui ressort du rapport annuel 1977 de la Caisse populaire de Baie Comeau discuté lors de l'assemblée générale annuelle des membres vendredi dernier.

Comme la réserve générale doit toujours monter au-dessus du taux d'immobilisation, il a donc fallu consolider cette réserve en y incluant les bénéfices nets se chiffrant à \$50.782. S'ajoutant au montant de la réserve qui est de \$132.142, celle-ci dépasse donc le coût de l'immobilisation de l'ordre de \$283.733.

Mais d'après les administrateurs de la Caisse

toujours ouverts aux propositions" dira Jean-Paul Montigny président. Il demeure tout de même certain que les énergies de la Caisse pop de Baie Comeau sont toutefois restreintes à cause de cet état de chose.

Plus de 150 personnes assistaient à l'assemblée annuelle de la Caisse pop. Même si on prévoyait un nombre plus élevé, les organisateurs ont semblé tout de même satisfait de la réunion, les participants également puisqu'ils n'ont pas manqué de féliciter les organisateurs.

Quatorze groupes d'une dizaine

vice-épargne et du service des prêts. Leurs critiques et suggestions feront l'objet d'un rapport qui sera remis bientôt aux membres.

La plénière a apporté ensuite diverses questions techniques sur les services financiers et communautaires de la Caisse populaire de Hauterive. Le directeur-adjoint, Guy Claveau

25 octobre 1977 - PLEIN JOUR SUR MANICOUAGAN -- A3

et plus particulièrement le directeur Yvan Fillion y ont répondu avec tact et précision, ne laissant jamais de doute dans l'assistance.

**Conseil d'administration**  
Mario Brisson, vice-président  
Laval Gagné, directeur  
Raymond Gagnon, directeur  
Jean-Guy Lebel, directeur

**Commission de crédit**  
Jean Gagnon, président

**Conseil de surveillance**  
Jean-Guy Babin, président.  
Paul Fortier

Les sociétaires ont procédé également à l'élection afin de combler quelques postes au sein des dirigeants dont le mandat était échu. Voici donc les postes comblés:

LA DIFFÉRENCE

2 boutiques pour vous mieux servir

# BOUTIQUE 8 INC

Les Galeries Baie-Comeau  
296-4919

Centre Régional Manicouagan  
589-6526

## VITRERIE HAUTE-BAIE

Vente et Installation

- Fenêtres ● Portes & chassis
- Armoires de cuisine
- Vitrines thermos ● Portes

**Patio que nous avons en magasin**

343, Puyjalon HAUTERIVE 589-2516/8522



# TRIBUNE PARLEMENTAIRE



Par Lucille Dignard

## "LES PRINCIPALES REALISATIONS DE MARC-ANDRE BEDARD"

Dans le cadre de la venue à Baie Comeau de son collègue, le ministre de la Justice, le député de Saguenay et ministre des Transports, Monsieur Lucien Lessard désire rappeler à la population, les principales réalisations du ministre de la Justice.

D'abord, sous la direction de Monsieur Bédard, les principaux objectifs qu'il entend atteindre sont en premier lieu de transformer le visage répressif de la justice en un visage d'équité sociale et en second lieu, il vise à assainir l'administration de la justice, soit par l'implantation de nouveau mode de nomination des juges ainsi que dans la politique d'attribution des mandats du gouvernement. C'est par ce mécanisme intégré et apolitique que Me Sarto Cloutier fut nommé juge à la Cour Provinciale. Il en fut de même pour le choix du procureur de la Couronne dans le district judiciaire de Hauteville.

Plus précisément, ce nouveau mode de sélection des juges qui est entré en vigueur en avril 1977 fonctionne de la façon suivante. Les postes vacants sont signalés par avis public et subséquemment toutes les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont invitées à le faire. Par la suite, un comité de sélection composé de trois personnes (un juge du tribunal où la vacance doit être comblée, un avocat, un représentant du public) propose au ministre une liste de candidats retenus parmi lesquels le nouveau juge doit obligatoirement être choisi. Ce nouveau mécanisme a aussi pour buts de

- éliminer le favoritisme;
- améliorer la confiance entre magistrature et population;
- démystifier la façon dont les juges sont nommés.

En ce qui a trait au changement à la politique d'octroi des mandats juridiques du gouvernement, qui est entrée en vigueur en janvier 1977, ceci a pour but

- économie des deniers publics (\$4.5 millions versés aux bureaux de pratique privée en 1976);
- élimination du patronage;
- revalorisation de la fonction publique.

Incidentement, en matière pénale, les plaintes portées au nom de la Couronne sont plaidées par les procureurs de la Couronne à l'exclusion des plaintes portées selon la loi du ministre du Revenu et de la Cour du Bien-Etre social. En matière civile, il y a eu création d'un bureau d'avocats permanents et il a procédé au recrutement de quelques notaires.

Monsieur Bédard a déposé à l'Assemblée Nationale, le 16 juin 1977, un projet de loi visant à augmenter à \$500, la juridiction de la Cour des Petites Créances et ce, afin de conserver à la Cour des petites créances sa pleine efficacité et de faciliter l'accès des citoyens aux tribunaux tout en diminuant les procédures et les frais.

Egalement le 25 mars 1977, Monsieur Bédard a émis une directive suspendant les poursuites intentées contre les syndiqués de la C.E.Q. et de la C.S.N. en vertu des lois 23 et 53; il a cependant maintenu les poursuites pour outrage au tribunal résultant de l'application de l'article 99 du code du travail.

La suspension de ces poursuites était motivée par

- l'inadéquation de certaines dispositions des lois 23 et 53;
- l'usage abusif qu'en a fait le gouvernement précédent

fait le gouvernement précédent dans un but de provocation et par la volonté de rétablissement d'un climat de confiance dans les relations de travail.

Monsieur Bédard a également réglé les conflits, à la police de la Communauté urbaine de Montréal, relatifs aux fonds de retraite et ceux survenus à la Sûreté du Québec relativement à la patrouille à deux. L'attitude de fermeté et de compréhension du ministre a donc permis le règlement du litige. Monsieur Bédard a sauvegardé un principe majeur, soit qu'il n'y avait pas de négociation possible tant que dure l'illégalité.

**LES TRAVAUX SE CONTINUENT SUR LA ROUTE 138**  
Le ministre des Transports fait savoir que de nouveaux travaux seront exécutés dans le comté de Saguenay, dans certains secteurs de la route 138.

Ainsi, la firme Jean-Paul et Denis Tremblay de ville de la Baie a obtenu un contrat de \$1,081,058.12 pour des travaux entre Pointe Lebel village et Hauteville ville, prévoyant terrassement, gravelage, revêtement souple, aménagement d'abords de routes, aménagement d'une halte routière ainsi que l'éclairage routier sur ce tronçon.

Monsieur Lucien Lessard annonce également que son ministère vient de consentir un montant additionnel pour des dépenses supplémentaires en immobilisation prévoyant des travaux de terrassement et de gravelage sur la route 138, dans les municipalités de Pointe Lebel village et Pointe aux Outardes village.

Ce projet, de l'ordre de \$468,000, sera exécuté en deux

séquences puisqu'une somme de \$28,000 fait partie du présent budget alors que la balance, soit \$440,000 fait partie de l'exercice financier 1978/1979.

Le ministère ira en soumission le 22 novembre prochain afin d'être ainsi en mesure de commencer certains travaux dès cet automne et d'autres qui doivent être entrepris lorsqu'il y a du gel, soit vers janvier 1978.

## L'ENTREMISE DU DEPUTE LUCIEN LESSARD PERMET DES SUBVENTIONS DU HAUT COMMISSARIAT DANS LE COMTE

Le député de Saguenay et ministre des Transports, Monsieur Lucien Lessard, est heureux d'annoncer que, dans le cadre d'un budget spécial prévu dans la lutte contre le chômage, deux municipalités bénéficieront de subventions s'encadrant dans les projets du "Service de développement régional et du plein air."

Ainsi, le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports consent une assistance financière de l'ordre de \$27,700, à Pointe aux Outardes pour l'aménagement d'un terrain de balle éclairé et d'une patinoire.

La municipalité de Godbout, pour sa part, dispose d'un budget de \$37,800, pour l'aménagement d'une salle de loisirs et d'un terrain de jeux.

Les deux administrations municipales font savoir que les travaux ont débuté et fourniront de l'emploi à des travailleurs de chacune de ces localités pendant plusieurs semaines.

## NOMINATION PAR LE MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUEBEC D'UN COORDONNATEUR AUPRES DU CN ET DU CP

Le ministre des Transports du Québec, monsieur Lucien Lessard, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur André Gravelle en tant que coordonnateur des discussions entreprises avec le CN et le CP relativement au transport des personnes dans la région de Montréal.

Agé de 39 ans et ingénieur de formation, monsieur Gravelle est depuis 1976, directeur général du bureau d'aménagement du réseau express de Montréal (BAREM).

Le ministre rappelle que les recommandations du CTRM visaient l'instauration d'un certain nombre de réseaux express (REM) lesquels devraient être aménagés à partir des infrastructures existantes, propriétés de ces deux compagnies de chemin de fer. Le mandat confié à monsieur Gravelle est donc de mener à bien les négociations

nécessaires entre le ministère des Transports du Québec et le CN-CP pour que les structures en place puissent être utilisées dans l'optique des recommandations du CTRM.

La nomination de monsieur Gravelle confirme ainsi l'intérêt que porte monsieur Lessard à des discussions qui contribueront à améliorer le transport en commun dans la région métropolitaine.

## REAMENAGEMENT DE L'AEROPORT DE QUEBEC: UN RAPPORT QUI NE TIEN PAS COMPTE DES PRIORITES DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC

En réaction au rapport préliminaire concernant le réaménagement de l'aéroport de Québec déposé hier devant la Chambre de Commerce de Québec, monsieur Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et ministre des Transports par intérim s'est montré bien déçu de la lenteur des études menées par Transports Canada dans ce domaine.

En effet, même si le dépôt de ce rapport démontre bien que les pressions exercées sans relâche par le gouvernement du Québec et divers organismes de la région en vue d'obtenir une extension de la piste principale permettant aux avions d'opérer sans restriction ont enfin été prises en considération, il n'en demeure pas moins que les études menées par le gouvernement fédéral n'ont pas dépassé le stade très préliminaire. Aucune évaluation concernant le coût du projet et l'année où il pourra débiter n'a encore été faite. Les représentants fédéraux ont aussi affirmé que le besoin n'était pas prouvé d'après les données actuelles qu'ils ont en main.

A la lueur de l'expérience passée, c'est avec inquiétude que monsieur Duhaime a également pris connaissance de la conclusion de ce rapport dans lequel Transports Canada souligne qu'une fois le rapport complété, les solutions recommandées devront recevoir l'approbation d'Ottawa et seront toujours sujettes aux priorités nationales."

Comment ne pas s'inquiéter en effet lorsque l'on constate les fruits de cette politique nationale qui a permis qu'un aéroport de 2ème niveau comme London soit doté d'une piste principale de 8,800' pour quadriractés et de deux pistes secondaires dont l'une pour jets de 6,300', alors qu'à un aéroport de premier niveau comme Québec, il a fallu faire face à toutes sortes d'oppositions pour obtenir une piste de 7,500', inadéquate pour l'usage qu'en font les quadriractés intercontinentaux.

L'industrie touristique du Québec a déjà trop souffert du

sous-équipement de l'aéroport de Québec qui par rapport à son achalandage est le moins bien équipé et le seul parmi les 10 aéroports les plus achalandés du Canada à ne pouvoir permettre aux compagnies aériennes d'offrir un service intercontinental sans escale technique pour refaire le plein d'essence en cours de route, sans compter l'insuffisance du système de dédouanement.

Considérant l'impact considérable que ce projet de plus de \$3 millions pourrait avoir sur l'économie et le développement de la vocation touristique de la région, monsieur Duhaime fera les pressions nécessaires pour que le gouvernement fédéral mette tout en oeuvre afin que les travaux puissent débiter dans les meilleurs délais possibles.

## LE MINISTRE O'NEILL DENONCE LA DEMOLITION DE LA MAISON MONTCALM

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Louis O'Neill, a fait savoir aujourd'hui qu'il blâmait fortement le geste "inqualifiable" qu'a posé le propriétaire de la maison dite de Montcalm à Beauport en démolissant sans avis cette importante pièce du patrimoine québécois.

Le ministre O'Neill a rappelé que même si l'aire de protection de la maison Edouard Parent n'avait pas encore été

signifiée, la maison "Montcalm" se trouvait dans un lieu privilégié qui aurait dû amener le propriétaire, monsieur Verreault, à consulter le ministère ou la municipalité avant de démolir.

Compte tenu du geste de monsieur Verreault, le ministre O'Neill a demandé au contentieux de son ministère de signifier immédiatement l'aire de protection concernant le lot de cette maison où aurait séjourné Montcalm, de façon à ce que le propriétaire qui a démolit soit désormais obligé de soumettre au ministère des Affaires culturelles tout projet de remplacement.

Le ministre O'Neill lance à nouveau un appel à toutes les municipalités ou sociétés historiques, tous les partenaires du ministère, pour que ceux-ci soient de plus en plus conscients de leur rôle primordial dans la conservation du patrimoine québécois. Monsieur O'Neill a dit réaliser qu'un énorme travail de sensibilisation est encore à faire dans ce domaine.

Par ailleurs, le ministre O'Neill, conscient que la démolition de la maison de Montcalm sise dans le quartier Giffard à Beauport est une perte majeure et irremplaçable, a décidé de faire parvenir des avis d'intention pour classer toutes les maisons de Beauport jugées intéressantes par les experts du ministère des Affaires culturelles.

## PLEIN JOUR sur Manicouagan

67, Place Lasalle, Baie Comeau  
Produit par les  
PUBLICATIONS PLEIN JOUR INC.  
15, 2e avenue Forestville  
C.P. 760, G0T 1E0

296-5900 le jour

Gérant général:  
Directeur:  
Directeur de l'information:  
Journaliste:  
Conseillers en publicité:

Paul Brisson  
André Fortier  
Lucille Dignard  
Paul Fortier  
André Fortier (Haut.)  
In-Paul Fouquet (B.C.)  
Daniel Emard 589-8356

589-5900 le soir  
296-5632

Secrétaire à la direction:  
Photo-composition:  
Montage:  
Maquettistes:  
Lynn Perron  
Correctrice:  
Photographes:

Thérèse M. Hickey  
Nicole Pigeon  
Thérèse M. Hickey  
Déla Tremblay

Laboratoire-photos:  
Collaborateurs:  
Information scolaire:  
Distributeur:

Ginette Plante  
In-Paul Fouquet  
André Fortier  
Marc Gendreau  
Clement Morier  
Marie Andrée Lanteigne 589-3209  
Emilien Boanhou 296-4615

Imprimé à Alma par le Lac St-Jean Inc., division imprimerie.

tirage 11,600 copies

Distribution gratuite dans tous les foyers des localités comprises entre Ragoanou et Baie-Trinité.

Toute reproduction du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de la direction.

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement numéro 2955

# ELECTIONS MUNICIPALES A BAIE COMEAU Paul Marmen (siège no. 3)

## PAUL MARMEN RELEVE LE DIFI LANCE PAR HENRY LEONARD

Plein d'une audace qui lui est chose reconnue, M. Paul Marmen interroge le conseil actuel en place et en particulier M. Jean-Claude Ouellet, par le biais de dossiers tels le port ferroviaire, les taxes municipales, la côte Maisonneuve et le parc industriel.

Vendredi soir, M. Marmen rencontrait donc la presse régionale pour lui exposer les principaux sujets de sa campagne électorale. En effet, Paul Marmen qui était soupçonné de présenter sa candidature au siège de la mairie, briguera les suffrages au siège no. 3 contre M. Jean-Claude Ouellet.

M. Marmen a expliqué sa décision en ces termes: "En ce qui me concerne, on me prêtait depuis un certain temps des invitations pour me porter candidat à la mairie. Je n'avais jamais regardé l'affaire sérieusement mais je suivais de près les activités de nos édiles municipaux. Depuis la dernière conférence de presse du maire, est bien évident que celui-ci ait encore un règlement de compte à régler avec certains moyens. Ma décision a été que je le laisse régler ses comptes avec ceux avec qui, il a voulu engager la bataille."

M. Marmen ajoute à cela qu'il a préféré suivre le conseil de ses amis et d'y aller pour le poste d'échevin. Comme conseiller, il est possible, quant à lui de faire son travail tout aussi efficace pour ses concitoyens et pour toute la collectivité en

générale.

tuelle de s'adjoindre du sang nouveau; concentration des énergies autour d'un seul homme et pour ses seules idées et priorités; limitation de l'information au seul entourage de l'Hôtel de Ville, c'est à dire, à ceux qui sont sympathiques aux idées du conseil.

Dans un autre temps, il laisse entendre que M. Jean-Claude Ouellet, échevin au siège no. 3 n'a pas démontré les aptitudes pour représenter efficacement ses concitoyens en acceptant de se dissimuler derrière un conseil municipal qui a choisi de montrer un visage unanime à la population.

Pour mettre un terme à cette situation, M. Marmen est d'avis que la table du conseil municipal se devrait d'être plus énergique et apporter une contribution plus efficace lors des discussions des différents projets. Par le fait même, ajoute

UNE DEMOCRATIE QUI A LE HUME

est premier sujet d'intérêt



souligné par le candidat Paul Marmen parle largement de démocratie.

Ainsi, "depuis quelque temps, à l'Hôtel de Ville, la démocratie en prend pour son rhume", attaque-t-il vivement en citant les causes comme: absence d'opposition évidente aux assemblées, du conseil municipal; diffusion restreinte de l'information à la population; marchandage continu des sentiments avec les électeurs; refus de l'équipe ac-

celui-ci, la population serait mieux informée et pourrait se faire une idée plus juste de la qualité de ses représentants municipaux.

Un des moyens énoncés par M. Marmen pour réussir la démocratisation du conseil municipal est de laisser aux professionnels de l'information tant écrite que parlée, le soin de faire leur travail puisque ce sont eux qui sont les gardiens de la démocratie! Tout cela sera réalisable le jour où le

conseil municipal permettra aux conseillers élus de s'impliquer personnellement dans la transmission de l'information aux médias.

**\$500.000. QUI COUTERA COMBIEN?**

Les 13 pages du discours de M. Marmen ne se limitent pas à parler uniquement de démocratie.

Elles mentionnent aussi la contribution de \$500.000 par la ville de Baie Comeau dans le projet du débarcadère pour le bateau-rail.

L'officiel candidat à l'échevinage ouvre le bal avec une phrase comme: "Aucun citoyen ne peut contester un projet d'expansion tel le ferro-portuaire comme développement de sa ville mais plutôt dans sa façon de le réaliser..." Il reproche alors au conseil municipal actuel sa décision de voter une somme de \$500.000 tirée à même les taxes des citoyens et qui ne "desservira en aucune façon le citoyen payeur de taxes."

M. Marmen conteste ce geste posé par le conseil municipal surtout parce que ce dernier n'a pas cru bon de consulter la population sur cet investissement.

Il ajoute que son désenchantement vis à vis de ce geste vient également du fait que le payeur de taxes a été impliqué directement dans un projet qui ne desservira que la grosse industrie et que la ville de Matane n'a pas investi au même titre que les citoyens de Baie Comeau et de Hauterive.

Le \$500.00 investit par la municipalité coûtera donc très cher aux citoyens puisque, selon M. Marmen, les citoyens de Baie Comeau sont pénalisés pour 20 ans.

S'il est élu, M. Marmen se propose d'inviter les membres du conseil municipal à étudier ce dossier de plus près afin de pouvoir dire véritablement à la population combien cet investissement lui coûtera. Il se propose également de vérifier la loi afin que la municipalité ait un droit de regard sur la Société du port ferroviaire.

**25 octobre 1977 - PLEIN JOUR SUR MANICOUAGAN -- A5 TRAVAILLER POUR UN BAIE COMEAU DYNAMIQUE**

"Comment se fait-il que la population de la ville de Baie Comeau diminue? En effet, depuis 1973 où la population comptait 14.000 âmes, il n'en resterait à peine 12.800 en 1977, de dire M. Marmen.

Pour contrer cette diminution considérable, celui-ci propose d'analyser les taux de taxes en premier lieu. Ensuite, il serait bon de raviver le développement domiciliaire et de faire en sorte qu'il s'effectue d'une façon plus rationnelle tenant compte de la capacité de payer des citoyens. M. Marmen connaît un engorgement aux heures de pointe surtout au niveau du centre ville. Ce problème serait vieux de quelques années, à en croire M. Marmen.

**DES ELUS QUI DEMISSIONNENT**

L'annonce de la candidature de chacun des membres du conseil municipal actuel aux prochaines élections du 6 novembre rend M. Marmen perplexe.

Ce réflexe serait conditionné par le fait qu'au moins trois

conseillers avaient décidé de ne pas se représenter aux élections, invocant, d'après M. Marmen, des raisons de santé et d'ordre professionnel.

M. Marmen voit dans cette décision un stratège qui permettrait au conseil municipal de contrer toute opposition lors des élections; vote qui serait suivi dans quelque temps par des démissions d'échevins. Et dans ce cas, M. Marmen souligne qu'il revient alors au conseil municipal lui-même de choisir la personne qui occupera le siège vacant et ce, jusqu'aux prochaines élections municipales.

**PORTE A PORTE**

Y aura-t-il un débat public mettant en présence Paul Marmen et Jean-Claude Ouellet? M. Marmen se dit prêt à vivre l'expérience si M. Ouellet en fait la demande. Et pour bien se faire connaître de la population, il a choisi de mener sa campagne en pratiquant les visites à la maison, par le porte à porte.

Comme les autres candidats tels MM. Louis-Arthur Gauthier, Paul Côté, Antonin Lévesque et Charlemagne Harvey, M. Paul Marmen ne se présente sous aucune étiquette politique.

Lucille Dignard



**EQUIPEMENTS  
ELECTRONIQUES  
COTE NORD INC.**

*Négociant en gros détail*

**VENTES ET INSTALLATIONS**

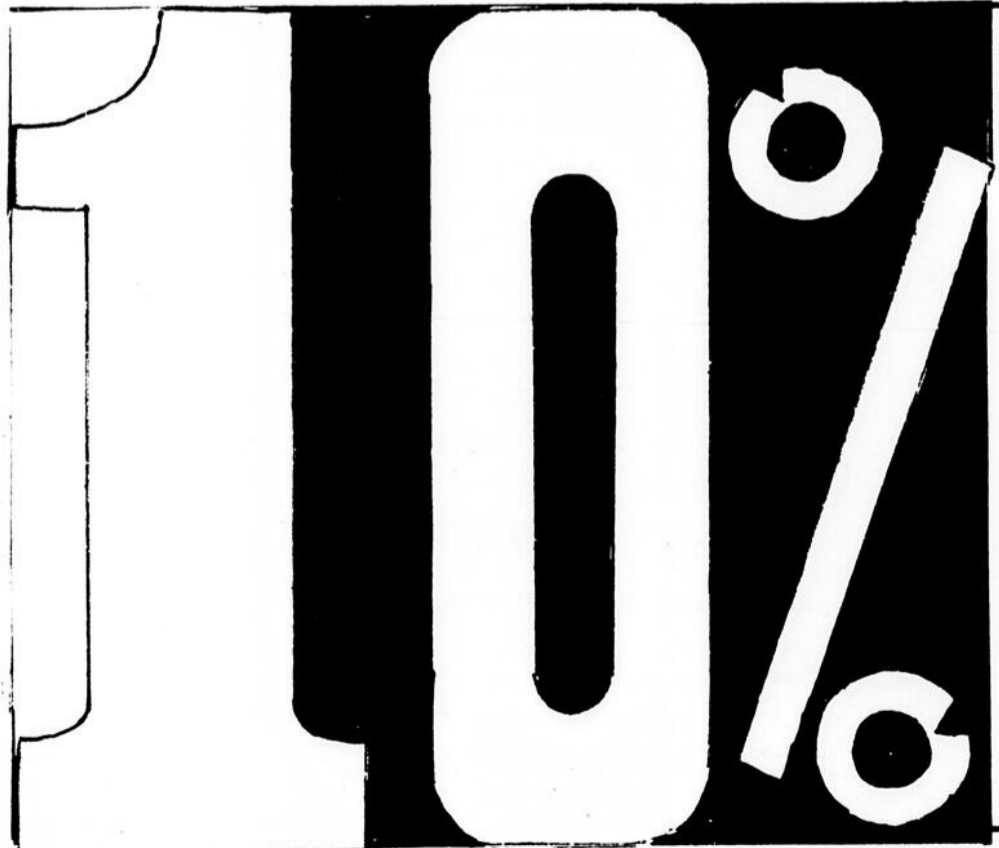
*Spécialiste*

*des systèmes d'alarme et*

*protection pour votre commerce.*

**Hitachi**  
Service et réparation  
de toutes marques

Boulevard  
Radio T. V.  
2650 boulevard Lafleche  
Hauterive  
Julien Lafontaine  
Albert Lafontaine  
Tél. 589-2512



**3 jours**

**Les 27-28-29- octobre.**

**Sur toute la marchandise en magasin pour Monsieur et Madame** excepté les vêtements de ski

En pleine saison c'est notre façon à nous de vous dire merci!

**Tirage samedi d'une facture chanceuse.**

**La personne se verra remettre le montant de sa facture**

**Chez Harris Itée**

centre ville Hauterive

## Elections municipales à Baie-Comeau

### M. Paul Côté (siège no. 5)

## PAUL COTE OFFRE DE PREPARER LA RELEVÉ

Natif de Baie Comeau, M. Paul Côté offre sa jeunesse et son dynamisme aux citoyens de Baie Comeau. Il est diplômé de

l'Institut de Technologie Laval en chimie industrielle et il occupe une fonction au Cegep régional de la Côte Nord.

Pour s'être directement intéressé aux affaires municipales de Baie Comeau, Paul Côté est d'avis qu'il existe des dossiers qui mériteraient réellement que la population en générale s'y intéresse.

Prêt à donner de son temps pour l'administration municipale, il considère un devoir de préparer la relève puisqu'il est grand temps que des jeunes de sa génération commencent à prendre une part active à la chose publique. Ceci pour être prêts dans quelques années à répondre aux postes supérieurs qui deviendront libres.

Si il réussit à gagner ses élections au siège no. 5, contre M. Syl Lord, Paul Côté se propose de mettre de l'avant quatre grands objectifs qu'il s'est fixés:

#### 1- Ouvrir les affaires municipales

Avant toute chose, pour Paul Côté, il est primordial d'éveiller l'intérêt des travailleurs aux affaires municipales. Pour ce faire, il ne voit d'autre alternative que de rendre les procédures accessibles à la compréhension de la population.

Bien entendu, la démocratie

peut avoir l'effet de rallonger un peu plus le chemin que doit parcourir un dossier avant son acceptation finale, mais ce geste aura eu pour effet d'amener les citoyens à s'impliquer dans les affaires municipales, laisse entendre M. Côté.

#### 2- Rendre la vie agréable aux personnes retraitées

Bien que son âge le situe encore assez loin de la retraite, Paul Côté se sent responsable, en tant que citoyen, de la qualité de vie des personnes retraitées.

Il n'est pas d'accord pour laisser le sort de ces gens uniquement entre les mains des gouvernements fédéral et provincial. La petite communauté que constitue Baie Comeau doit tout mettre en oeuvre pour garder ces gens dans la région. Un conseil municipal doit se sentir responsable du bonheur et du bien-être de ces personnes en se préoccupant tout particulièrement au sujet de leurs résidences, de l'aide médicale et de leurs loisirs.

#### 3- Ambulances

Toujours avec le même souci de la qualité de vie à Baie Comeau, il serait important pour Paul Côté, qu'un service ambulancier soit disponible dans la ville même, en tout temps.

#### 4- Contracteurs et appels d'offres

Le dernier point soulevé par M. Côté à rapport avec les appels d'offres pour la réalisation des travaux de la ville de Baie Comeau.

Celui-ci se demande comment il se fait que les contrats sont accordés à des firmes de l'extérieur quand la région peut offrir les mêmes services.

Même si la municipalité doit déboursé quelques milliers de dollars en surplus au bout de la ligne parce que les offres faites par les contracteurs régionaux sont plus élevés que celles des contracteurs de l'extérieur, M. Côté est assuré que ces argents seront remboursés au centuple à la ville. En effet, il y aurait plus d'achats locaux, plus de gens de la région travailleraient et par le fait même, il y aurait plus de revenus pour la ville, d'expliquer M. Côté.

#### ET LA DEMOCRATIE...

Et comme tous les autres candidats qui se présentent contre un membre du conseil municipal actuel, Paul Côté n'a pas laissé sous silence le dossier "démocratie".

Quant à lui, il aborde le sujet en ces termes: "Il semblerait que c'est toujours l'unanimité au sein du conseil de ville actuel. Connaissez-vous une démocratie qui soit toujours unanime? J'essaierai de convaincre mes confrères échevins à faire valoir leurs objections à certains projets et ce, même publiquement, pour que la population puisse se rendre compte que ses échevins surveillent ses intérêts sur tous les points."

M. Côté a terminé la conférence de presse sur une note optimiste en affirmant que l'avenir est, pour les gens de Baie Comeau, très prometteur.

#### CANDIDAT INDEPENDANT

M. Paul Côté a annoncé sa candidature comme indépendante. Il n'abordera pas d'étiquette politique.

Candidat au siège no. 5, il devra livrer la campagne électorale contre M. Syl Lord.

Comme son emploi ne lui permet pas de quitter pour toute la durée de la campagne électorale, il se propose de rentrer en contact avec la population par le biais des media d'information surtout. L'idée d'une réunion publique n'est cependant pas à écarter.

Lucille Dignard





**Laiterie  
Laval  
Ltée**

224 Lasalle  
Baie-Comeau

*Crème glacée,  
lait, crème jus, liqueurs*

**NAISSANCES**

15 oct.; Sylvie Bacon, Bersimis - jumeaux 2 garçons  
15 oct.; Yolande & Jean-Marc Blackburn, Baie Trinité - fille  
15 oct.; Josette & Roger Sirois, Baie Comeau - garçon  
16 oct.; Carmen & Jean Otis, Port-Cartier - garçon  
17 oct.; Johanne & Martin Thibeault, Baie Comeau - fille  
18 oct.; Francine & Andréa Proulx, Baie Comeau - garçon  
19 oct.; Francie & Yvan Boucher, Forestville - garçon  
20 oct.; Janine & Gérard Nadeau, Ragueneau - garçon  
20 oct.; Louise & Denis Côté, Hauterive - fille  
20 oct.; Azéla & Gérard Côté, Baie Comeau - fille

15 oct.; M. et Mme Robert Fouquet, Hauterive - fille  
19 oct.; Claudette & Alban Lévesque, Hauterive - garçon  
20 oct.; Solange & Barchmans Tremblay, Hauterive - garçon  
20 oct.; Colette & Laurin Hoppell, Hauterive - fille

Même si la municipalité doit déboursé quelques milliers de dollars en surplus au bout de la ligne parce que les offres faites par les contracteurs régionaux sont plus élevés que celles des contracteurs de l'extérieur, M. Côté est assuré que ces argents seront remboursés au centuple à la ville. En effet, il y aurait plus d'achats locaux, plus de gens de la région travailleraient et par le fait même, il y aurait plus de revenus pour la ville, d'expliquer M. Côté.

**ET LA DEMOCRATIE...**

Et comme tous les autres candidats qui se présentent contre un membre du conseil municipal actuel, Paul Côté n'a pas laissé sous silence le dossier "démocratie".

Quant à lui, il aborde le sujet en ces termes: "Il semblerait que c'est toujours l'unanimité au sein du conseil de ville actuel. Connaissez-vous une démocratie qui soit toujours unanime? J'essaierai de convaincre mes confrères échevins à faire valoir leurs objections à certains projets et ce, même publiquement, pour que la population puisse se rendre compte que ses échevins surveillent ses intérêts sur tous les points."

M. Côté a terminé la conférence de presse sur une note optimiste en affirmant que l'avenir est, pour les gens de Baie Comeau, très prometteur.

## SAVIEZ-VOUS QUE?...

se déroule présentement la **Grande Vente Après Inventaire** chez **Gagnon & Frères Meubles de Baie-Comeau**

Venez profiter des **escomptes variant de 10% à 40%** sur toute la **merchandise** en magasin.

**ON VOUS ATTEND...**

**VÉRITABLES ANIMAUX  
VÉRITABLES ANIMAUX**

### SPECIAL

Chien pure race et enregistré  
**\$1.00**

Quantité limitée  
Bébés perruche (de notre élevage)

**Spécial \$9.95**

Souris	Hamster	Gerbois
<b>.75</b>	<b>2.50</b>	<b>2.50</b>

Comparez nos prix avec n'importe qui

## Suprima Aquarium

873 Puyjalon Hauterive

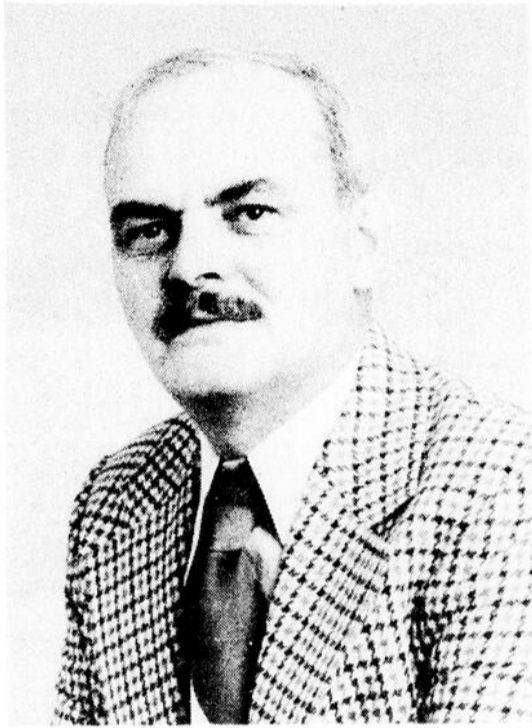
**589-5734**

**Vous partez en voyage, nous gardons votre chat ou votre chien en pension.**

**Elections municipales à Baie-Comeau**

**Antonin Lévesque (siège No. 4)**

**IL MISE SUR LA DEMOCRATISATION ET L'ABOLITION DES TAXES FONCIERES POUR LES RETRAITES**



Le siège numéro 4 ira en élection. Occupé par M. Aurèle Paradis pendant le dernier mandat, il est aussi convoité par M. Antonin Lévesque.

M. Lévesque en est à sa première campagne électorale municipale. Il possède une longue expérience à la table syndicale. La population a également eu l'occasion de le rencontrer chez les marguilliers de la paroisse St-Georges de 1969 à 1972 et chez les Chevaliers de Colomb du conseil 3094-26 depuis 1959. Il travaille à la Société des Métaux Reynolds.

**CONTRE UNE TOUR D'IVOIRE**

"Je suis contre une administration dans une tour d'ivoire où un petit groupe d'individus décident sur des projets qui ont une incidence monétaire dans la poche des contribuables."

Cette idée constitue le premier objet principal de la campagne électorale que mène M. Lévesque. Même quand il aborde des sujets tels les assemblées générales publiques, la fusion, le port ferroviaire, M. Lévesque en revient constamment à parler de "démocratie."

Il tient à coeur à ce que la population soit informée sur les dossiers et sur les projets qui inévitablement influencent la vie communautaire des contribuables de Baie Comeau.

Pour réaliser cet objectif d'ouverture du conseil municipal, Antonin Lévesque entrevoit des changements dans les procédures actuelles qui régissent les réunions à l'Hôtel de Ville de Baie Comeau.

La démocratie, comme le soutient M. Lévesque, se révèle être une meilleure information et une meilleure compréhension.

**PORT FERROVIAIRE**

En aucun temps M. Lévesque conteste ou tente de mettre en doute la valeur du projet du port ferroviaire.

Il dit plutôt: "Je déplore la façon dont les argentés des contribuables, soit \$500,000., ont été mis dans ce projet sans avoir consulté la population au préalable."

**FUSION**

Est-il pour ou contre la fusion?

A cette question "historique", M. Antonin Lévesque répond que la population de Baie Comeau a décidé elle-même du sort de ce dossier à l'occasion de la consultation populaire du 22 mai. Il précise toutefois que cette prise de position n'entrave en rien le dialogue sincère qui devrait être établi entre les municipalités surtout en ce qui regarde les dossiers économiques régionaux.

Une petite allusion au dossier du B.C.C.A. fait dire à M. Lévesque qu'il sera important de définir ce qu'est cet organisme.

**RETRAITES ET TAXES FONCIERES**

La situation des retraités est annoncée comme étant le second cheval de bataille pour M. Antonin Lévesque.

Celui-ci prône l'exemption des impôts fonciers pour les citoyens retraités. Il croit sincèrement qu'une ville qui a du respect pour ses citoyens devrait exempter ses retraités de payer de l'impôt foncier pour leur permettre de vivre dans leur foyer.

**AUCUNE ETIQUETTE POLITIQUE**

C'est sans aucune étiquette politique que M. Lévesque mène sa campagne électorale comme échevin au siège

numéro 4. Il est soutenu par une équipe de contribuables de Baie Comeau qui constitue son comité organisateur.

Pipe en main, l'oeil alerte, tantôt moqueur, tantôt agressif, M. Lévesque parle avec beaucoup de vigueur du rôle d'un conseil municipal et plus spécialement des conseillers.

Pour vaincre le défi qu'il s'est lui-même imposé, soit de travailler de concert avec la population, il lui faut avant tout parvenir au siège numéro 4. Pour se faire mieux connaître, il a choisi d'utiliser les moyens qu'offrent les media d'information, les circulaires, etc.

C'est le 6 novembre que le sort en sera jeté.

Lucille Dignard

**DEJA UN PROJET POUR LA NOUVELLE SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE RAGUENAU INC.**

La Société de développement de Ragueneau Inc. existe depuis le 3 octobre seulement et déjà, elle est en négociation pour l'achat de terrains.

En effet, la société ayant pour but la promotion du développement domiciliaire, est en pourparler avec la Fabrique de Ragueneau afin d'acheter quelque 30 emplacements. Cette zone, techniquement ap-

pelée le bloc 32, est située près de l'église de Ragueneau et des écoles.

Rien ne peut encore être dévoilé au niveau des chiffres mais on s'attend à avoir plus d'informations sur ce sujet très bientôt. Le comité exécutif est formé des cinq directeurs suivants:

Georges-Henri Gagnon,

président  
Conrad Ouellet, vice-président  
Gilles Lavoie, secrétaire trésorier  
Adélard Gagné, directeur  
Armory Tremblay, directeur

Comme nous le soulignait le secrétaire trésorier, Gilles Lavoie, la Société de développement de Ragueneau Inc. est un organisme à but non lucratif.

Paul Fortier



**Venez remplir votre congélateur chez-nous**

Nous vendons de l'épicerie en gros plus 5,000 articles, par catalogue, appelez pour informations.

Prix sujet à changer selon la fluctuation du marché..

DERRIERE DE BOEUF ROUGE A-1 <b>1.25</b> LB	DERRIERE DE BOEUF DE STEER COMMERCIAL <b>1.04</b> LB	DERRIERE DE BOEUF DE L'OUEST <b>.89</b> LB
---	---	---

Pour les localités en dehors des villes de Hauterive et Baie Comeau, veuillez nous téléphoner à frais virés pour vos commandes. Frais de livraison \$5.00.

1/2 CARCASSE DE BOEUF A-1 <b>1.05</b> LB	1/2 CARCASSE DE BOEUF DE STEER COMMERCIAL <b>.84</b> LB	1/2 CARCASSE DE BOEUF DE L'OUEST <b>.79</b> LB
---	--	---

1/2 CARCASSE DE BOEUF JEUNE LOCAL <b>.79</b> LB	POINTE DE SURLONGE CONGEEE <b>1.18</b> LB	STEAK MINUTE <b>1.29</b> LB
--	--	--------------------------------

FILET MIGNON 2 à 3 LBS <b>2.69</b> LB	1/2 CARCASSI DE PORC <b>.96</b> LB	COTELETTE DE PORC <b>1.59</b> LB
--	---------------------------------------	-------------------------------------

COTE LEVEE "SPARE RIBS" <b>1.38</b> LB	POULET 3/4 <b>.73</b> LB	POULET 4/5 <b>.73</b> LB
---	-----------------------------	-----------------------------

POULET 5/6 <b>.81</b> LB	CUISSE DE POULET 10 LBS <b>.75</b> LB	POITRINE DE POULET 10 LBS <b>1.02</b> LB
-----------------------------	--	---

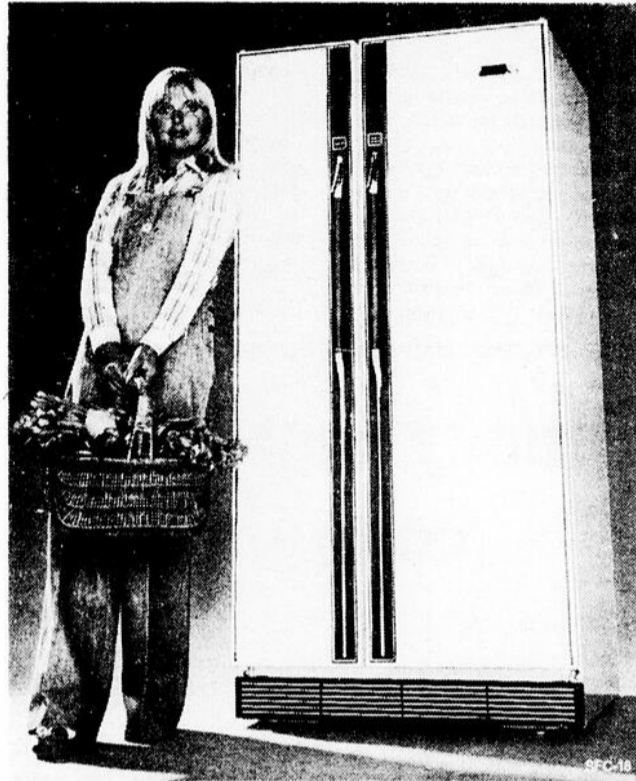
TURBOT SALE 20 LBS <b>.79</b> LB	HARENG SALE 20 LBS <b>.55</b> LB	TRUITE DE MER <b>1.89</b> LB
-------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------

**PRISCO enr.**  
365 de Puyjalon Hauterive  
589-5535 et 589-9967

# VENTE APRES INVENTAIRE

# ROY

...pour combler  
la reine  
du foyer.



DES ESCOMPTES  
DE

10% — 20%  
30% — 40%  
SUR TOUTE LA  
MARCHANDISE  
EN MAGASIN



Les machines à laver  
et les sècheuses automatiques  
qui combinent tous vos désirs  
et même davantage



**36** mois  
de garantie  
sur nos  
téléviseurs  
Lampe, écran, pièces et main d'œuvre.  
Voyez votre détaillant Panasonic  
pour de plus amples informations.  
**Panasonic**

**gf** gagnon  
FRERES

90 PLACE LASALLE  
BAIE-COMEAU  
296-5546

# LA CAISSE POPULAIRE S'ATTAQUE A DE NOUVEAUX PROBLEMES

"La Caisse populaire de Hauterive a voulu tater le pouls des sociétaires pour savoir quels étaient les problèmes du milieu et si l'on voulait qu'elle dépense des énergies sur ceux-ci. La soirée du 17 octobre fut une vraie réussite."

C'est de cette façon que René Napert, agent de liaison de la Caisse populaire de Hauterive résume l'assemblée de consultation qui s'est tenue la semaine dernière. "Les 70 personnes présentes semblaient vraiment intéressées poursuit-il et le tout fut positif."

La Caisse populaire a d'abord dressé une synthèse et une rétrospective en résumant les raisons qui l'ont amenée à s'intéresser aux projets communautaires. Les priorités d'actions ont été ensuite dégagées en ateliers.

## Prêts aux économiquement faibles

D'après René Napert, le projet

de prêts aux économiquement faibles a suscité le plus d'intérêt. Il s'agit d'un fond spécial qui serait pris à même les fonds de la caisse et qui servirait à des prêts pour des besoins essentiels. Ces prêts, n'excédant probablement pas \$500, pourrait alors servir à l'achat de vêtements, de nourriture ou aux paiements de loyer et seraient exempts d'intérêt. Le principe d'un tel projet apparaît très valable et suscite une approbation de plusieurs sociétaires.

## Habitation

Même si plusieurs ont remarqué que l'habitation est un des principaux problèmes à régler à Hauterive, il n'en demeure pas moins que très

peu ont proposé des solutions réalistes.

Les sociétaires songent toutefois à une coopérative d'habitation même s'ils ne sont pas encore arrêtés sur la forme qu'elle pourrait prendre. Il pourrait s'agir de construction de maisons en rangée, de regroupement de locataires ou encore de copropriété.

## L'eau

Naturellement, en parlant des problèmes hauteriviens, les sociétaires de la Caisse populaire ont songé immédiatement à celui de l'eau. Toutefois, il reste à savoir ce que l'institution financière pourrait faire à ce sujet. Faire des pressions auprès des autorités municipales? Quoi au juste, c'est difficile à préciser. D'ailleurs, la Caisse populaire se demande s'il revient vraiment à elle de s'y arrêter.

On se rappelle que lors de l'assemblée générale annuelle de 1976, la résolution suivante avait été prise: "50% des trop-perçus prévus, et ça c'est un maximum, seront ou pourront être investis dans des projets à caractère communautaire qui répondront aux critères établis par le conseil de surveillance et acceptés par les membres des trois conseils."

Il y eut la garderie, le projet des jardins communautaires et celui de la cablodistribution. Après cette réunion du 17 octobre on s'achemine vers d'autres horizons. Monsieur Napert nous souligne que d'autres réunions se tiendraient ultérieurement, celles-ci s'attaquant indépendamment aux problèmes précis.

Paul Fortier

# LUCIEN LESSARD ET HENRY LEONARD SE SERAIENT RENCONTRES AU SUJET DU PORT FERROVIAIRE

Selon une source d'information hors de tout doute, M. Lucien Lessard, député du comté de Saguenay et ministre des Transports ainsi que M. Henry Leonard, maire de Baie Comeau et président de la Société du port ferroviaire, se seraient rencontrés la semaine dernière.

Cette réunion tenue entre les deux hommes politiques aurait permis de finaliser certains points du dossier du port ferroviaire.

Notre source d'information nous a révélé de plus qu'une nouvelle rencontre devrait se tenir sous peu. Cette fois-ci, elle réunirait autour d'une même table, MM. Maurice Boutin, Henry Leonard et Lucien Lessard, toujours dans le but de terminer le dossier du port ferroviaire.

On sait déjà que suite à l'annonce faite par le conseil municipal de Hauterive d'honorer ses engagements en versant \$500,000, à la Société

du port ferroviaire, le ministre des Transports doit remettre à son tour un chèque au montant de \$2 millions, représentant la contribution du gouvernement provincial dans ce projet.

M. Lucien Lessard avait d'ailleurs déjà dit qu'il remettrait lui-même le chèque de \$2 millions au président de la Société, M. Henry Leonard.

Ce geste officiel pourrait donc être posé d'ici peu, à en croire notre source d'information.

Lucille Dignard



## IL MANQUE QUELQU'UN...

Le conseil municipal de la ville de Baie Comeau a donné la dernière assemblée municipale de son mandat jeudi dernier. Très vivante, les citoyens ont posé plusieurs questions, remettant souvent sur la table l'affaire du B.C.C.A. En effet, l'épicerie de bière fut le sujet de plusieurs discussions animées. On notait l'absence du maire Henry Leonard.

## LE BÉBÉ DE LA SEMAINE



Je suis Isabelle âgée de 4 ans et fille de Léandre et Lucette Mercier de baie Comeau.

Courtoisie de :

### Dépanneur Centre-Ville Enr.

Epicerie licenciée Ouvert 7 jours / sem.  
Livraison sur demande

897 Bossé Hauterive

589-8430

## c'est la nôtre



Christiane Otis une charmante conseillère dans la nouveauté féminine à la Boutique Aujourd'hui de Hauterive.

Une commandite de :

### Laflèche Auto

Vente: 589-3714

Pièces: 589-9866

# ELECTIONS MUNICIPALES A BAIE-COMEAU

**Louis Arthur Gauthier (siège No. 1)**



"Il serait préférable de garder Henry Léonard comme maire"

L.A. Gauthier

C'est au siège no. 1 soit contre M. Pierre Paul (Doug Ouellet) que M. Louis-Arthur Gauthier a déposé son bulletin de mise en candidature.

M. Gauthier a choisi de faire campagne sur des thèmes comme la démocratie et le budget de la municipalité.

Assemblée générale a ouvrir au public

En tout premier lieu, il faudra changer le soir des assemblées générales. Le jeudi est consacré à l'épicerie par la plupart des familles, explique M. Gauthier. Voilà donc un point important qu'il faudra repenser puisque la participation de la population diminue considérablement ce soir-là. M. Gauthier rappelle que cette expérience a déjà vécue au niveau syndical.

M. Gauthier raconte que les membres du conseil municipal échantent derrière les

portes coulissantes et qu'à cause de ce fait les contribuables ne peuvent évaluer les conseillers élus à leur juste valeur.

Il faudrait à l'avenir que les conseillers aient le courage de leurs opinions et enregistrent leur discorde, continue M. Gauthier. La population pourra ainsi être informée de quels membres du conseil ne partagent pas les mêmes avis et il lui sera possible d'interroger alors ces conseillers qui ont également le droit de parole, conclut-il.

Quand il analyse la méthode de travail du conseil municipal actuel qui ne laisse jamais percer les divergences d'opinions des conseillers, il parle de dictature. Il ajoute à cela que c'est un genre de dictature qu'il n'admet pas.

Henry Léonard comme maire

Au moment de l'entrevue avec M. Louis Arthur Gauthier aucun contribuable n'avait déposé sa candidature au siège du maire pour entrer en élection contre M. Léonard.

M. Gauthier a mentionné alors que personnellement il est d'avis que le maire actuel devrait retrouver son siège au conseil municipal au soir du 6 novembre. Il est préférable de garder M. Léonard parce qu'il a des dossiers à finaliser. Il se réferait alors aux déclarations de M. Léonard, dans le communiqué présenté à la presse il y a environ 2 semaines.

Budget à équilibrer

Comme deuxième cheval de bataille M. Gauthier présente le budget de la municipalité de Baie-Comeau. Il aborde particulièrement le dossier des sports qui accapare près

de quarante du budget total de la ville de Baie-Comeau. Il croit sincèrement qu'il est possible d'améliorer la qualité des sports tout en diminuant le coût.

M. Gauthier s'interroge aussi sur l'augmentation récente de la taxe d'électricité quand la municipalité vient d'annoncer dans son budget un profit d'environ \$7 million, justement avec l'électricité.

Enfin, M. Louis Arthur Gauthier souhaite que le conseil municipal en place après le 6 novembre analyse le budget en entier. Il constate que \$7 million constitue un budget énorme pour une si petite mu-

nicipalité et il se dit que les ardoises ne sont pas nécessairement investis où ou il le devraient.

Sans étiquette politique

Candidat indépendant sans aucune étiquette politique, M. Gauthier briguera donc les suffrages au siège No. 1. Seul a choisi ce poste ce n'est pas qu'il veuille à son adversaire M. Doug Ouellet au conseil, il dit en parlant de lui que c'est un homme à qui on reproche rien.

Il réfléchit de mener sa campagne seul, à sa façon et le résultat sera au bout de tout ça.

Lucille Dignard

## POUR ÊTRE DE SON TEMPS

**LENNOX** économise l'énergie

Chauffage/Climatisation

Le confort total grâce aux appareils de chauffage, des appareils de l'âge spatial!

Dispositif de contrôle transistorisé: fiabilité

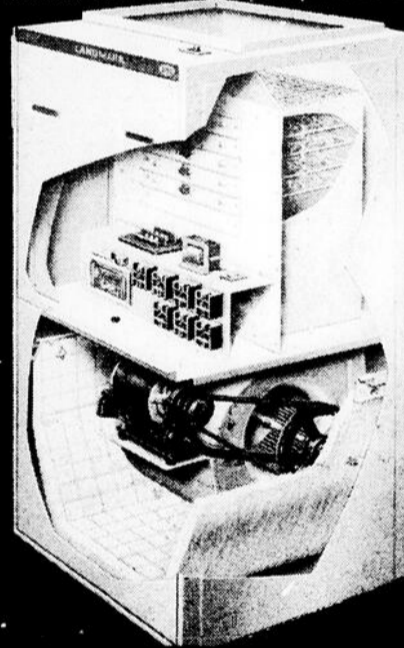
L'appareil de chauffage tout à l'électricité de Lennox est muni d'un dispositif de contrôle entièrement transistorisé. Un thermostat sensible à la moindre variation d'un demi degré de la température ambiante commande le panneau de circuits logé à l'intérieur de l'appareil. Le signal du thermostat n'active pas plus d'éléments qu'il n'en faut pour compenser la perte de chaleur. Un dispositif de contrôle transistorisé, c'est assurément le confort maximum sans la moindre perte d'énergie.

Corps d'acier: durabilité

Le corps en très forte tôle d'acier, recouverte d'émail cuit pour plus de durabilité, allie solidité et élégance. Ses grandes portes facilitent l'accès pour l'entretien des pièces mécaniques.

Ventilateur à courroie: puissance

Il déplace un volume d'air considérable, efficacement et silencieusement. Avant l'installation, chaque ventilateur subit une mise au point statique et dynamique. Le carter d'acier rigide et les amortisseurs de caoutchouc résilient assurent le fonctionnement silencieux de chaque pièce mobile. La vitesse du moteur se règle à l'aide d'une poulie ajustable.



Éléments chauffants Nichrome: efficacité

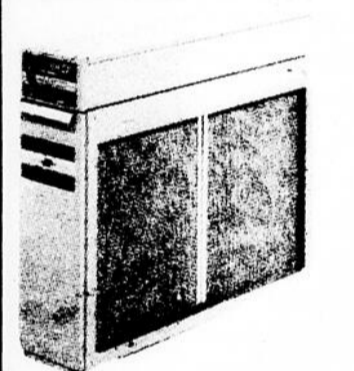
Les éléments chauffants Nichrome de Lennox assurent la transmission instantanée de la chaleur, ils durent plus longtemps et sont plus efficaces que les éléments conventionnels. Pas de cheminée nécessaire.

Filtre à air: propreté

Le filtre à air en fibre de verre est durable et très résistant.

Normalisation et garantie

Tous les appareils de chauffage de Lennox sont approuvés par l'ACN. Chaque appareil est livré, entièrement assemblé, avec les contacts et les fils sans oublier la garantie du fabricant.



PURIFICATEUR D'AIR ÉLECTRONIQUE EAC 7



HUMIDIFICATEUR WD2-20

Fiche Technique: Fournaise à air chaud

MODELES	E85-20	E85-25	E85-30
KW @ 240V	22	27,5	33
BTUH @ 240V	75,000	93,800	112,600
VENTILATEUR	12 x 12	12 x 12	12 x 12
MOTEUR (H.P.)	1/3	1/3	1/3
FILTRE (POUCES)	28 x 54 x 1	28 x 54 x 1	28 x 54 x 1
REFRIGERATION (TONNES)	2 to 4	2 to 4	2 to 4
DIMENSIONS (POUCES)	26 x 26 x 53	26 x 26 x 53	26 x 26 x 53
POIDS A L'EXPEDITION	187	187	187

TÉL.: 589-9811 - 9812

**FERBLANTERIE**  
Côte Nord Inc.

Du Lundi au Mercredi de 8 hre à 5 hre  
Jeudi et Vendredi de 8 hre à 5 hre  
Fermé le Samedi et de 7 à 9 hre

Chauffage à air chaud - Air Conditionné - Ventilation  
Travail Général de Métal en Feuilles  
Agent de "LENNOX"

2528 Boul. Lafleche,

HAUTERIVE, Qué.

# MAURICE AUTORAMA

**Voyez là de plus près**

LA DODGE

# MAGNUM XE

1978

LE STYLE QUI S'IMPOSE EN 1978



**OUVERT  
TOUS LES SOIRS  
JUSQU'À  
9 HEURES  
DU LUNDI  
AU VENDREDI**

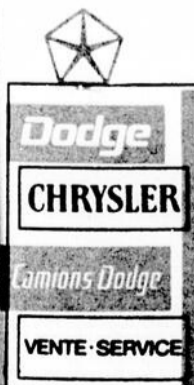
***Il nous reste encore quelques modèles 77***



Ramcharger, Pick-Up D 100, Royal Monaco, Chrysler, Aspen, Monaco et Chrysler Cordoba.

## A PRIX SPÉCIAL

***Très beau choix de voitures usagées  
de 74 à 77 à prix abordable***



# MAURICE AUTORAMA

356 de Puyjalon

Hauterive

589-5788



## DE LA MAISON A L'ÉCOLE...

Avec Marie Andrée Lanteigne

### ETIEZ-VOUS AU COURANT QUE?...

#### FEDERATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

"Le conseil d'administration et le bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires ont formé un comité spécial de travail. Ce comité a été formé d'urgence à cause d'indications de plus en plus précises que l'avenir des commissions scolaires est menacée."

Voici quelques extraits du message de la Fédération des commissions scolaires à l'occasion des congrès des associations tenus en septembre et octobre 1977. On se rappellera que l'Association des commissions scolaires de la Côte Nord a tenu son congrès à Sept-Îles les 23 et 24 septembre derniers.

"De plus en plus de personnes occupant des rôles importants dans la société remettent en cause l'existence d'un gouvernement scolaire local au Québec."

"La mission la plus importante et aussi la plus délicate, c'est l'éducation de nos enfants. Au-delà du béton, il y a des valeurs que les parents veulent transmettre à leurs enfants."

"Maintenant que l'accessibilité de l'instruction est assurée pour tout le monde au Québec, c'est à la qualité du service qu'il faut s'attaquer et il appartient aux citoyens du milieu de déterminer la qualité du service qu'ils désirent pour leurs enfants." "Il faut que chacun des citoyens redécouvre l'importance d'un gouvernement scolaire qui lui appartient." "Le moment est beaucoup plus grave et stratégique qu'on serait porté à le croire. Nous arrivons au point de non-retour. C'est au citoyen de choisir le type de service éducatif qu'il préfère."

"Bien sûr, il est nécessaire de garder la juste mesure entre un service d'éducation personnalisée à l'extrême par les parents et un service public étendu à la grandeur du Québec." "Les commissions scolaires n'ont jamais hésité à reviser leurs structures et leur fonctionnement afin de mieux servir la population. Elles ont prouvé leur aptitude au changement." "Il faut que le citoyen québécois ait la possibilité de connaître à fond la situation globale actuelle et les implications de son choix éventuel."

Suite à ces considérations, voici le contenu de deux résolutions proposées secondées et acceptées à l'unanimité par l'Association Côte Nord à son dernier congrès à Sept-Îles.

1. "Que l'association des commissions scolaires Côte Nord défende vigoureusement le maintien et l'autonomie des commissions scolaires qui est fortement menacée."

2. "Que l'Association des commissions scolaires Côte Nord, tente de revaloriser le rôle du commissaire d'école par les médias d'information, fasse connaître l'association, prenne des positions sur les rôles qui sont propres ou qu'elle a reçu mandat de défendre, au nom de l'Association, dans les différents milieux."

La semaine prochaine, je vous ferai part de deux autres résolutions concernant la professionnalité dans les écoles et la participation des parents.

#### CERTIFICAT EN ANIMATION COTE NORD

Etiez-vous au courant qu'il existe une association des étudiants inscrits au Certificat en animation dispensé par l'Université Laval de Québec depuis 72-73? Cette association a tenu une assemblée générale spéciale de tous les étudiants, samedi le 15 octobre dernier de 11.00 à 13.30 heures à la cafétéria de la polyvalente des Rives à Hauterive. Cette assemblée avait pour but de décider de l'avenir de ce Certificat et de l'orientation de son exécutif.

Devant l'évidence d'un problème difficile à résoudre par l'intérieur, l'exécutif propose différentes hypothèses de solutions possibles. Après une période d'échange et de réflexion, les étudiants ont confié à l'exécutif la responsabilité de coordonner et faciliter l'opérationnalisation des choix de cours pour les étudiants déjà inscrits, avec une assurance de satisfaire au maximum les besoins de chacun.

Après la clôture de l'assemblée, Clément Lavoie, membre de l'exécutif, invite les étudiants intéressés à poursuivre leur Certificat à l'Université du Québec, à une importante réunion d'information **dimanche le 30 octobre 77 à 2.00 hres p.m. au Cegop de Hauterive, local 341.** Un nouveau programme Certificat en animation débutera donc en janvier à l'Université du Québec. Avis aux personnes intéressées.

# UN ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE... POUR QUOI? POURQUOI?

Depuis plusieurs années déjà, l'école s'efforce de plus en plus de centrer son enseignement sur l'individu. Comment arriver à comprendre, à faire la distinction entre l'enseignement traditionnel et l'enseignement individualisé autrement qu'en pensant au jour et à la nuit? "Autant l'étudiant pouvait jouer un rôle passif autrefois, autant il peut en jouer un actif, aujourd'hui maintenant."

Telles sont, en résumé, les principales réflexions que j'ai retenues des entretiens que j'ai eus le plaisir d'avoir avec les personnes suivantes: M. Yvo DiPiazza, directeur des programmes de formation générale et Mme Annette Allard, professeur responsable des cours de français, tous deux au service de l'Education des Adultes de la Commission scolaire du Rivage. De plus, j'ai reçu des témoignages d'étudiants(tes) de niveau secondaire, qui m'ont démontré que la première expérience d'enseignement individualisé amorcée en 76-77 à l'Education des Adultes de notre région s'est avérée des plus formidables. Les résultats d'un sondage effectué en juin dernier, en sont la meilleure preuve à l'appui.

Comment arriver à comprendre qu'un programme d'enseignement individualisé ne diffère pas nécessairement d'un professeur ou d'un étudiant à un autre et puisse en même temps, être approprié aux besoins de chacun? Voilà la grande question que je me posais moi-même... Et vous? Suite à des recherches personnelles, j'y ai trouvé quelques réponses qu'il me fait plaisir de partager avec vous aujourd'hui.

#### CLIENTELE

Toute personne désireuse de poursuivre une formation générale dans un but professionnel ou autre doit d'abord s'adresser au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada qui la réfère au Service d'éducation des Adultes après avoir fait remplir quelques formalités d'usage. Au Service d'éducation des Adultes, une évaluation de dossiers est faite pour chaque étudiant afin de définir clairement ce qu'il sait et ce qui lui reste à apprendre, pour atteindre tel ou tel niveau de secondaire. Dans tous les cas, les étudiants doivent subir des tests de classement en français et anglais.

Comme tous et chacun d'entre nous, avons droit au perfectionnement, à un recyclage ou tout simplement à une culture personnelle, pourquoi ne pas recourir à un enseignement individualisé pour atteindre nos fins? La moyenne d'âge des étudiants l'an dernier s'est située entre 25 et 30 ans. Par contre, il y avait des exceptions. Par exemple, une mère de famille de près de 50 ans a réussi à terminer son secondaire V et un jeune homme de 19 ans a décidé de poursuivre ses études le soir tout en continuant de travailler le jour.

#### PREPARATION

Pour mener à bien cette nouvelle expérience d'enseignement individualisé chez les adultes, il a fallu procéder à plusieurs modifications dans les structures d'organisation. Entre autres, pour permettre un meilleur emploi des P.P.O (programmes par objectifs), Mme Annette Allard s'est chargée de la préparation de guides de travail en français pour palier le manque de volumes adéquats répondant aux exigences d'un enseignement individualisé. Chaque guide de travail (deux cahiers pour chaque degré du secondaire) renferme des activités d'apprentissage qui sont soit à compléter, soit tout simplement suggérer. Chaque activité correspond à l'un ou l'autre des objectifs à atteindre. On parle alors d'objectifs intermédiaires et d'objectifs terminaux. Les objectifs intermédiaires comprennent les principales étapes que l'étudiant doit franchir avant d'atteindre le but final ou l'ob-

jectif terminal. Cette formule d'enseignement par objectif émane du ministère de l'Education et a pour but de mieux préparer l'étudiant adulte à s'intégrer sur le marché du travail.

#### AVANTAGES

Avec cette formule d'enseignement par objectifs, l'étudiant sait exactement le but qu'il a à poursuivre que ce soit dans une matière ou dans une autre, tout comme il doit savoir le pourquoi de ce qu'il fait au travail. De ce fait, puisqu'on lui dit exactement ce qu'il doit ETRE CAPABLE de faire pour réussir, les conditions dans lesquelles il doit travailler, il est beaucoup plus facile pour l'étudiant d'atteindre les objectifs qu'il désire atteindre, à son propre rythme. Il a toujours le choix de travailler seul ou en groupe et même de continuer son travail à la maison.

Comme les cours sont dispensés en soirée, chaque personne impliquée dans cette nouvelle approche de l'enseignement, doit se servir de ses capacités d'adaptation pour arriver à coordonner le tout... Que ce soit la mère de famille, le travailleur ou le chômeur, tous doivent s'organiser pour prendre leurs propres responsabilités face au choix qu'ils se sont donné avant d'entreprendre un tel enseignement ou de telles études.

#### ROLE DES PROFESSEURS

L'étudiant adulte comme tout autre étudiant a besoin qu'un éducateur s'occupe de lui, soit attentif à son travail, l'accompagne dans ses difficultés comme dans ses succès. Vu sous cet angle, le rôle du professeur en est un de personne ressource. C'est ensemble que professeur et élève établissent le chemin à parcourir, déterminent les objectifs à atteindre dans un certain laps de temps. Chaque activité est donc organisée pour faire en sorte qu'elle soit acceptable pour les deux parties.

Les besoins et les réactions des uns comme des autres varient selon la tâche à accomplir l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent, leur état de santé et même selon la température... Qui d'entre nous aime se déplacer un soir de mauvais temps? La souplesse constitue donc un critère important dans les méthodes d'apprentissages individualisés en vue d'une plus grande accessibilité au savoir.

#### MATIERE AU PROGRAMME

En général, on demande à l'étudiant une moyenne de 60 heures pour parcourir le sigle (contenu équivalent à trois crédits) d'une même matière. Quelques étudiants couvrent la même matière (français, mathématique, anglais, sciences ou autres) en 40 heures et d'autres peuvent prendre jusqu'à 100 heures pour faire le même travail. Le cheminement de chacun est toujours respecté. En général, les performances de succès sont assez bonnes. C'est l'étudiant lui-même qui décide du moment où il est prêt à passer ses examens. Il lui suffit d'avertir ses professeurs la veille et on lui prépare un examen en rapport avec l'objectif qu'il vient d'atteindre. En cas d'échec, l'étudiant a toujours droit à au moins une reprise. S'il éprouve trop de difficultés, après un premier échec, on lui fait rencontrer un professionnel qui lui, s'occupe de son suivi et de son évolution. Avec l'aide appropriée l'étudiant qui veut, finit toujours par s'en sortir puisqu'on respecte toujours la vitesse à laquelle il fait ses apprentissages ainsi que sa facilité de compréhension. La plus grande difficulté de tous est de déterminer le moment de passer le premier examen. Comme l'enseignement traditionnel ne nous a jamais appris à faire des choix... tout est à apprendre dans ce domaine, même une fois rendu adulte.

N.B.: La suite et fin de ce reportage vous sera livré la semaine prochaine.



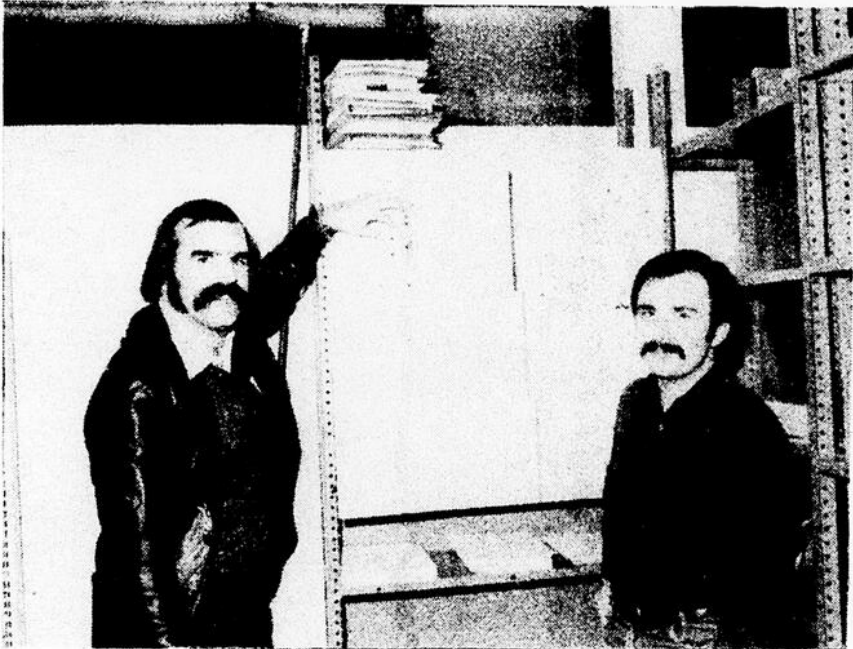
Berthier Dolbec président sortant de l'Association du (C.A.C.N.) Certificat animation Côte Nord.



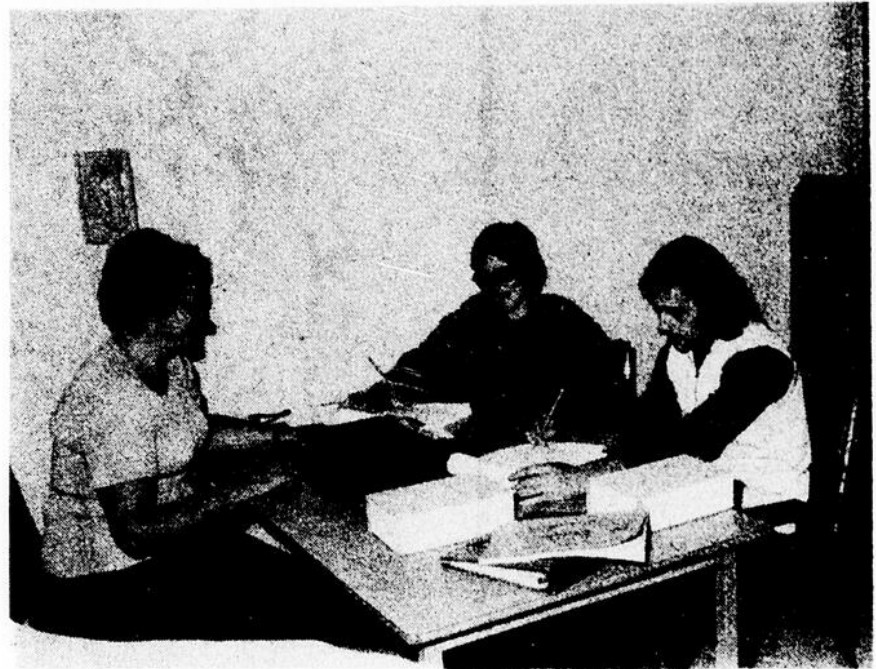
Paul Miller, responsable des cours Campus Baie Comeau, Cécilia Gaudet, secrétaire pour l'assemblée.

# L'éducation des Adultes...

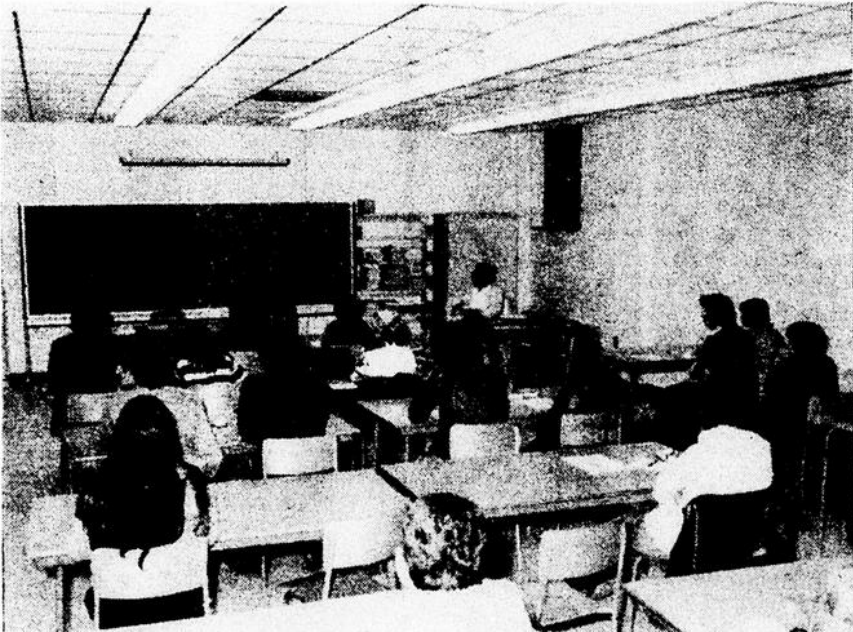
## UN SERVICE A VOTRE SERVICE...



A gauche, M. Yvo DiPiazza directeur des programmes de formation générale et son adjoint, M. Charles Blais.



Deux élèves du secondaire I, Mme Gemma et Eudore Imbeault travaillent avec les cassettes sous la direction de Mme Annette Allard, professeur en français.



Voici un nouveau groupe d'étudiants attentifs aux informations de départ pour un enseignement individualisé en compagnie de Mme Annette Allard professeur responsable des cours de français et M. André Turbis, professionnel au service des élèves.



Sylvie, Lise et Réginald se penchent sur des problèmes de mathématique avec leur professeur Gérard Poirier.



Une certaine partie des objectifs ayant été atteinte des étudiants se préparent à passer un premier examen sous la surveillance de M. Yves Geoffroy.



En anglais comme en français, on a toujours besoin d'aide du professeur un jour ou l'autre... Le professeur responsable des cours d'anglais est Mme Micheline Proulx.

**"Carnation"**  
LAIT INSTANTANÉ  
en poudre

3 lb **2<sup>45</sup>**



**"Tang"**  
CRISTAUX  
À L'ORANGE

4 x 3½ oz **99¢**

2 x 7 oz **1<sup>01</sup>**

**"Vachon"**  
GARNITURE DE TARTE

aux fraises **99¢**

aux framboises ou aux bleuets **99¢**

GÂTEAUX JOE & LOUIS paquet de 6 **1<sup>09</sup>**

**"Clark"**  
FÈVES AU LARD

19 oz **59¢**

RAGOÛTS  
3 saveurs

8 oz **44¢**

# Spécial pour HALLOWEEN

Prix en vigueur  
les 27, 28 et 29  
octobre 1977.

la **Baie**  
D'HUDSON  
BAIE COMEAU

**STEAK DE BOEUF**  
HAUT DE RONDE

**1<sup>98</sup>**  
lb

**ROSBIF**  
DE CROUPE

**1<sup>48</sup>**  
lb



**BOEUF HACHE**

Rég. lb **68¢**

**ROTI EPAULE**

de Porc frais **99¢**

**JAMBON PICON**

FUMÉE **89¢**

**SAUCISSES FUMÉES**

Taillefer 1 lb **89¢**

Plus d'infos réservées  
au seul de Baie  
ComEAU

**JUS DE POMMES**

vitaminé "Allen" 48 oz **83¢**

**CONFITURE PURE**  
de fraises "Laura Secord" 24 oz **1<sup>67</sup>**

**LAIT ÉVAPORÉ** 16 oz **39¢**

"Swift" **JAMBON CUIT** 1½ lb **3<sup>69</sup>**

**PAIN DE VIANDE** 12 oz **95¢**

**MÉLANGE POUR CROÛTE À TARTE** 18 oz **77¢**

**BOISSON CHOCOLAT**  
"Cadbury" "Choco" 1 lb **1<sup>17</sup>**

**MARMELADE**  
"Good Morning" "Shirriff" 24 oz **1<sup>17</sup>**

**BONBONS**

"Smarties" "Rowntree" tube tirelire **1<sup>69</sup>**

**BISCUITS "Marven"**  
coco-crème chocolat viennois 18.6 oz **99¢**

**BOISSON "Carnation"**  
chocolat instantané nature ou avec guimauves 12 env. **1<sup>39</sup>**

**MAÏS EN GRAINS**  
"Géant vert" "Whites" 12 oz **41¢**

**NECTAR de PRUNEAUX**  
"Welch" 24 oz **73¢**

**MÉLANGE À PETITS PAINS**  
"Robin Hood" 3 lb **1<sup>05</sup>**

**ARACHIDES en ÉCALES**  
"Krispy Kernels" 1 kg **1<sup>99</sup>**

**ARACHIDES ESPAGNOLES BLANCHIES** **59¢**

**"Kellogg"**  
PRODUITS CÉRÉALIERS

"MINI WHEAT" nature ou glacés 375 g **87¢**

SPECIAL "K" 300 g **91¢**

SON ET RAISINS 18 oz **1<sup>15</sup>**

"Beaver" **MAÏS EN ÉPI** 4 épis **80¢**

MIETTES DE GADES 10 oz **1<sup>16</sup>**

HÛTRES BOUILLIES du Japon 8 oz **81¢**

**"St-Arnaud"**  
POIS JAUNES ENTIERS

4 lb **1<sup>75</sup>**

**MÉLANGES À SOUPES**

légumes & alphabet **33¢**  
légumes & nouilles **29¢**  
légumes & julennes **39¢**  
légumes & riz **39¢**

**THÉ**  
**ORANGE PEKOE**  
 "Salada"  
 en sachets

60 **1 99**

"Dare"  
**BISCUITS "DISCO"**  
 3 variétés

500 gr. **99¢**

"JELLY BEANS"  
 d'Halloween

20 **99¢**

"Betty Crocker"  
**GÂTEAUX "SNACKIN"**  
 variés

15 oz **89¢**

"HAMBURGER HELPER"

dîner boeuf & nouilles 7 oz **79¢**

chili & tomates 8 oz **75¢**

**BONBONS**  
**D'HALLOWEEN**  
 "Comet"

Emballage multiple

**99¢**

*Spécial*  
 pour **HALLOWEEN**

Prix en vigueur les 27, 28 et 29 octobre 1977.  
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**POMMES MCINTOSH**  
**DU QUÉBEC** 5 lb **1 19**

**POIRES D'ANJOU**  
**DE WASHINGTON** 1 lb **39¢**

Canada no. 1

**LAITUE ICEBERG**  
**DE CALIFORNIE** chacun **57¢**

Canada no. 1

**TOMATES MURIÉS SUR LA**  
**VIGNE DE CLEVELAND** 1 lb **99¢**

Canada no. 1

**GROS CONCOMBRES**  
**DES E.-U.** 2/ **49¢**

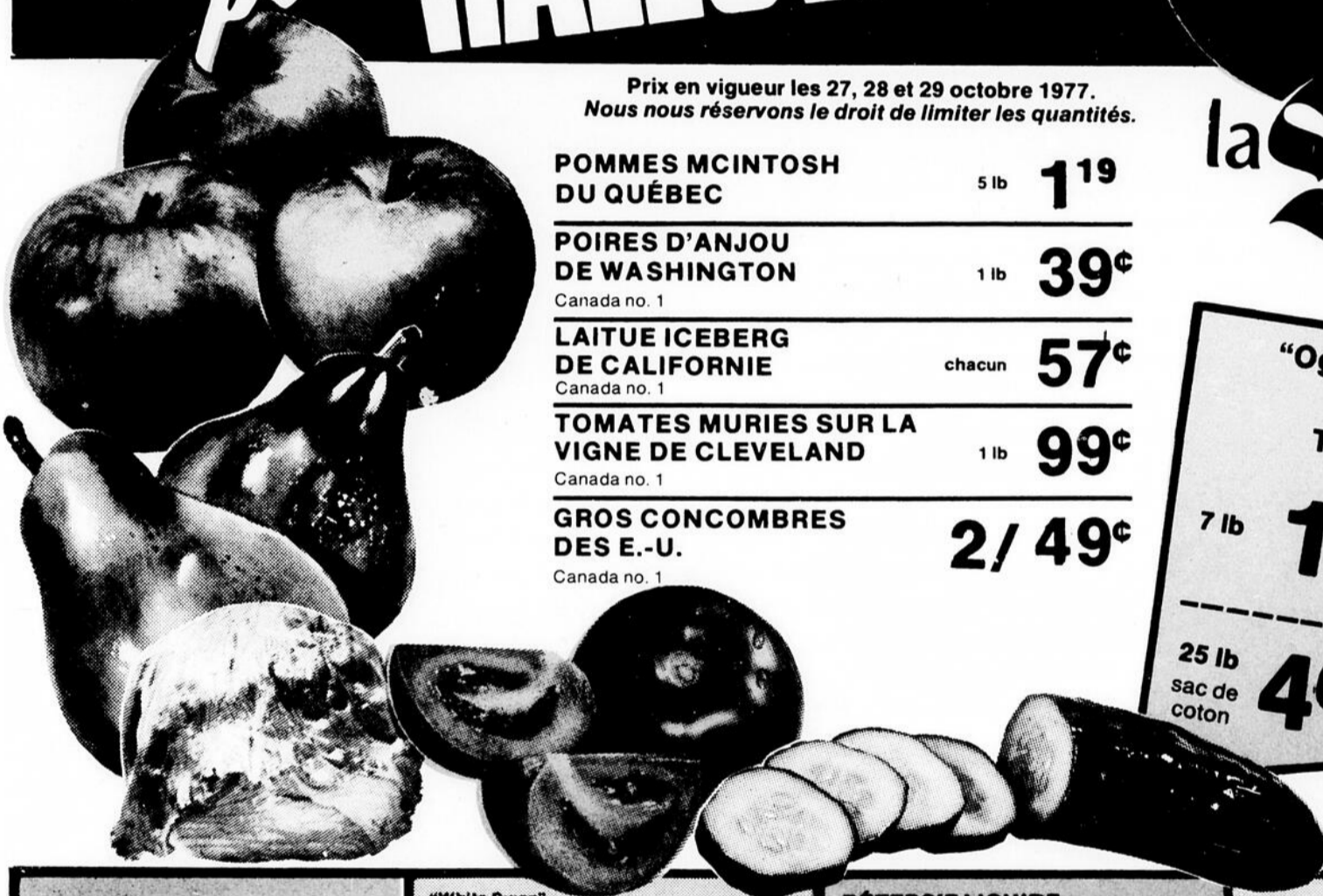
Canada no. 1

la Saie  
 D'HUDSON  
 HAUTERIVE

"Ogilvie Five Roses"  
**FARINE**  
**TOUT USAGE**

7 lb **1 33**

25 lb  
 sac de  
 coton **4 65**



"Habitant"  
**CHOW CHOW VERT** 1 09  
 saveur maison 24 oz

**CHOW CHOW ROUGE** 97¢  
 saveur maison 15 oz

"V-H"  
**SAUCE SOYA** 59¢  
 8 oz

**SAUCE À CÔTES**  
**LEVÉES** 93¢  
 4 saveurs 12 oz

"Libby"  
**MAÏS AU BEURRE** 51¢  
 12 oz

**COCKTAIL**  
**DE FRUITS** 83¢  
 28 oz

"Johnson"  
**SHAMPOING**  
**POUR BÉBÉS** 1 77  
 225 ml

**POUDRE**  
**POUR BÉBÉS** 1 33  
 225 g

"White Swan"  
**PAPIER HYGIÉNIQUE** 53¢  
 2 épaisseurs 2 rouleaux

**ESSUIE-TOUT** 1 09  
 2 épaisseurs 2 rouleaux

"AIP"  
**DÉTERSIF**  
**À VAISSELLE** 2 09  
 50 oz

**DÉTERSIF À**  
**LESSIVE CONDENSÉ** 2 59  
 4 lb 11 oz

"Noxzema"  
**CRÈME FACIALE** 2 69  
 280 ml

**DÉSODORISANT**  
 en bâton 1 59  
 75 g

**DÉSODORISANT**  
**ANTISUDORIFIQUE** 1 99  
 en bâton 75 g

**CRÈME À BARBE** 1 49  
 sans blaireau 280 ml

**DÉTERSIF LIQUIDE**  
 "Mir" 1 06  
 paquet jumelé 2 x 24 oz

**PAPIER ALUMINIUM** 1 09  
 "Alcan" 12" x 50"

**DÉTERSIF LIQUIDE** 1 12  
 "Sunlight" 24 oz

**DÉTERSIF LIQUIDE** 1 12  
 "Lux" 24 oz

**SAVON** format de bain  
**DÉSODORSANT** 1 23  
 "Lifebuoy"

**DÉTERSIF À LESSIVE** 1 99  
 "Surf" 5 lb

**PÂTE DENTIFRICE** 1 43  
 "Close Up" 100 ml

"Miss Cleirof"  
**FIXATIF** 1 99  
 pour cheveux ordinaires 10 oz  
 ou difficiles

**CONDITIONNEUR**  
**POUR CHEVEUX** 2 29  
 4oz

**LOTION POUR**  
**CHEVEUX** 2 37  
 "Long & Silky" 8 oz

**COLORANT-CRÈME** 1 79  
 2 oz

**DÉSODORISANT SOLIDE**  
 "Ultra Ban" 1 49  
 3 parfums 75 gr

**NETTOYEUR tout usage**  
 "Lestol" 85¢  
 15 oz

**SAVON de TOILETTE**  
 "Caross" 43¢  
 format personnel

Commençant Jeudi de cette semaine

# Offres super spéciales...

alliant confort, qualité et économies

## la Baie

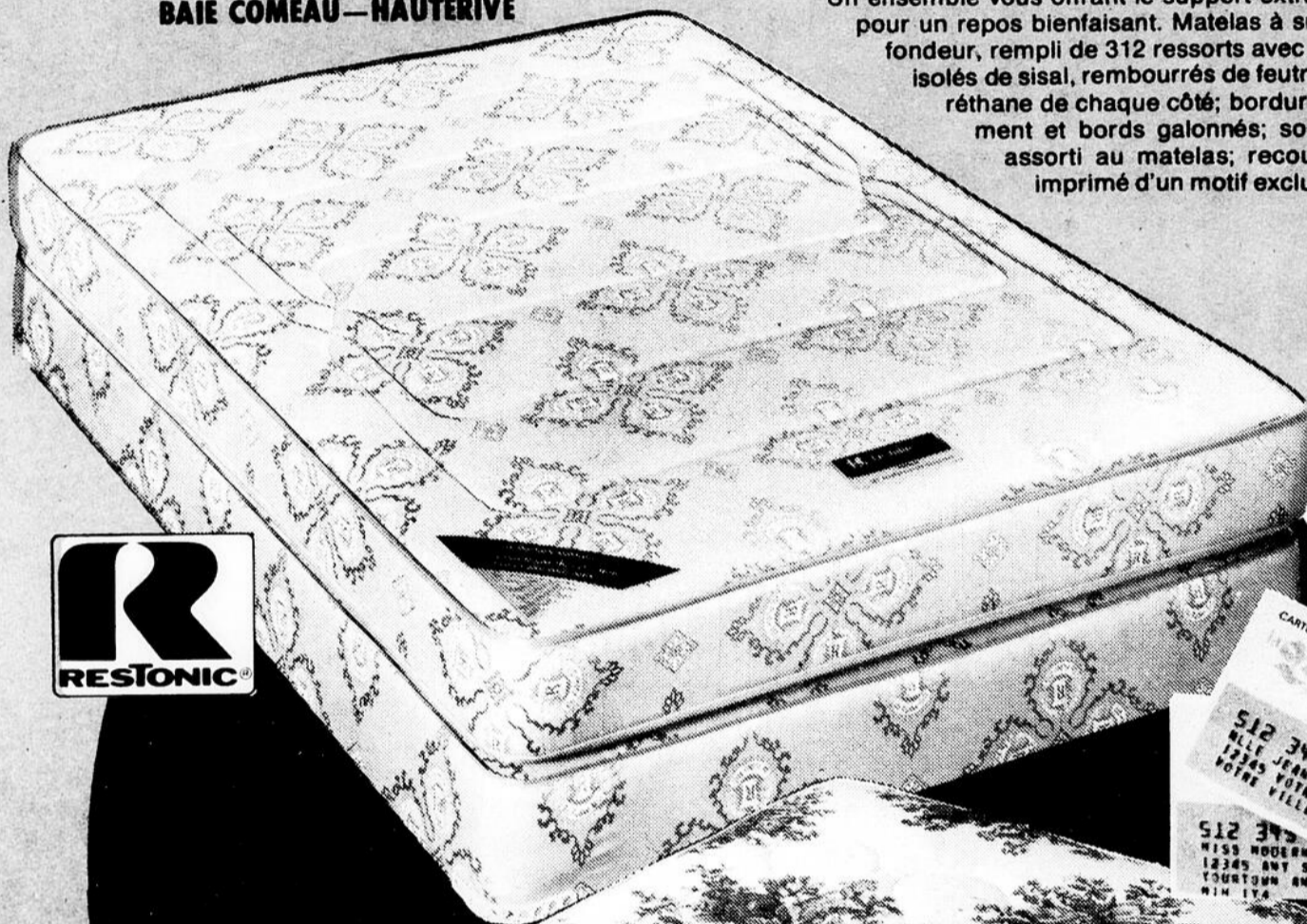
BAIE COMEAU — HAUTERIVE

### Ensemble matelas et sommier-caisse Dr Fuller Royale

Un ensemble vous offrant le support extra-ferme dont votre dos a besoin pour un repos bienfaisant. Matelas à surface 7-sections, piqué en profondeur, rempli de 312 ressorts avec rebord de fil métallique robuste, isolés de sisal, rembourrés de feutre blanc plus 1/2" de mousse polyuréthane de chaque côté; bordure préfabriquée cousue verticalement et bords galonnés; sommier-caisse en super-mousse assorti au matelas; recouvrement en couil de rayonne imprimé d'un motif exclusif.

Largeurs 39", 54" et 60"

**\$199**  
l'ensemble



### Lit continental Regency

Un lit complet de 39" comprenant matelas, base et jeu de 6 pieds en bois. Matelas piqué en profondeur d'un travers à l'autre avec bords renforcés, isolant de sisal et rembourrage de feutre, rempli de 252 ressorts à rebord de fil métallique avec bordure préfabriquée cousue verticalement et bords galonnés; base en mousse, assortie au matelas; recouvrement de couil de coton imprimé genre nouveauté.

Au complet **\$109**

Compagnie de la Baie d'Hudson

Mise en valeur.  
Consultez notre circulaire à l'intérieur de ce journal